ELECTIONS LEGISLATIVES des 12 et 19 MARS 1978

CIRCONSCRIPTION d'AJACCIO

RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE

Citoyennes, Citoyens,

Candidat investi par le Rassemblement Pour la République, soutenu aussi par le Parti Bonapartiste, le Maire et le Conseil Municipal d'Ajaccio, je me bats aux côtés de Jacques CHIRAC pour assurer le succès de la majorité.

Si j'avais à nouveau l'honneur de vous représenter á l'Assemblée Nationale, voici quels objectifs j'assignerais à mon action :

- AU PLAN NATIONAL,

J'adhère au Manifeste de la Majorité. En effet, il définit des orientations qui me paraissent propres à garantir :
- A l'Etat, la stabilité et l'autorité ;
- A la Nation, son unité et son indépendance, son rang dans le monde, sa puissance économique et la solidité de sa monnaie ;
- Aux Françaises et aux Français enfin, plus de libertés concrètes, de responsabilité, de justice sociale, de solidarité.

J'adhère de même aux « objectifs d'action pour la liberté et la justice » proposés à Blois par le premier ministre, M. Raymond BARRE. Ils s'inspirent en effet largement des « propositions pour la France » présentées par le R.P.R., qui tendent, en outre, à assurer la participation dans l'entreprise ainsi qu'une plus forte croissance économique, condition nécessaire d'un progrès social continu et du retour au plein emploi.

Nous entendons par ailleurs, mon suppléant, le Docteur Marc MARCANGELI et moi-même, lutter pour endiguer le flot montant des violences de toute nature, pour arrêter le lent glissement de notre société vers le désordre intellectuel et la décadence morale, enfin pour mettre un terme aux entreprises ouvertes ou sournoises qui visent à disloquer la nation.

L'amour de la patrie et le respect de son armée, le culte de la famille, celui des valeurs spirituelles, notions que voici quelques décennies on enseignait à l'école communale et au catéchisme doivent être remises à l'honneur.

- AU PLAN CORSE,

Je m'attacherai à résoudre au fond le problème des transports et celui de l'emploi, inséparable de la révitalisation de l'intérieur.

Pour que nous soyons enfin placés sur un pied d'égalité avec les autres Français, en matière de fréquence, de commodité et de coût des transports, il faut tirer les conséquences du principe de la continuité territoriale et l'étendre aux liaisons aériennes dont les tarifs doivent être substantiellement abaissés.

La lutte pour l'emploi appelle une série d'actions convergentes :
- création d'une société de développement régional dotée de moyens importants et de règles de fonctionnement adaptées aux caractéristiques de l'économie insulaire, afin que ceux qui veulent entreprendre et créer ne se heurtent plus à l'obstacle paralysant d'un crédit trop rare et trop cher ;
- institution d'un fonds régional de l'emploi qui permette à la Région de devenir l'échelon normal d'attribution des aides à la création d'emploi ;

Enfin, pour préparer aux emplois du tourisme, ouverture d'une école nationale hôtelière.

Par ailleurs, un dialogue doit s'instaurer entre les élus de la Corse et l'Etat afin d'amener celui-ci d'une part, à inciter des entreprises industrielles à décentraliser en Corse leur implantation, d'autre part, à y transférer certains de ses propres services, tels que, par exemple, des éléments du CENTRE NATIONAL D'EXPLORATION des OCEANS, mais aussi un Institut REGIONAL d'Administration, organismes dont les activités seraient associées à celles de l'université de Corte.

Lᵉ revitalisation d l'intérieu doit être envisagé dans une perspective qui englobe à la fois les problèmes de l'exploitation agricole et ceux des conditions générales de vie. Celles-ci sont elles mêmes liées au niveau des équipements et des services publics : écoles, gendarmeries, perceptions.... dont il faut absolument arrêter le transfert vers le littoral.

Mais le renouveau de l'intérieur n'est pas concevable sans un minimum de production agricole et d'élevage. Les aides diverses de l'Etat tendant à encourager l'une et l'autre doivent être maintenues, et les règles de leur attribution adaptées aux conditions locales. Je proposerai que cet ajustement des textes réglementaires appelés à retentir sur le développement soit opéré à l'initiative des élus de la région préalablement à leur publication.

Ainsi serait amorcée, à partir des réalités et des faits, l'adaptation des structures administratives aux spécificités de la Corse en mutation.

Le développement d'Ajaccio, notre capitale régionale, déjà largement amorcé, par les initiatives des élus bonapartistes, paraît désormais assuré pour une assez longue période, grâce à l'heureuse conclusion entre la ville et l'Etat d'un « contrat de ville moyenne ».

Pour que se concrétisent ces progrès, qui sont nécessaires et possibles, et dont toutes les composantes de la communauté insulaire doivent être les artisans et les bénéficiaires, il faut que vienne enfin **l'apaisement** tant souhaité par l'immense majorité des habitants de notre île, qui aspirent à retrouver, quelle que soit leur origine, les relations confiantes de naguère, ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Nous voici à la vieille d'une consultation dont le Président de la République, dans la haute conscience de ses responsabilités, a solennellement souligné l'exceptionnelle importance.

Le choix que vous ferez engagera votre avenir pour une longue période. Ce choix est entre, d'une part, les sombres perspectives qu'ouvrirait au pays la victoire de la coalition radicalo-socialo-communiste : effondrement économique, débâcle financière, troubles sociaux, crise politique enfin ayant les institutions pour enjeu, et, d'autre part, le progrès mesuré, mais réel et continu que vous propose la majorité, dont la politique à permis de doubler, au cours des vingt dernière années, le niveau de vie des Français.

Jean BOZZI
Préfet
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de la Valeur Militaire

Docteur Marc MARCANGELI
Conseiller Municipal Bonapartiste d'Ajaccio